

Conseil du Centre

90^e session, novembre 2026

CC 90/3

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil

(26 mai 2026)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») a eu lieu en mai 2026 afin de permettre l'examen en temps utile et l'adoption provisoire des états financiers pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2025.
2. Le rapport de la réunion du Bureau est présenté à la 90^e session du Conseil du Centre (novembre 2026).

États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2025

3. *Le Président* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil. L'ordre du jour est examiné et approuvé. Le Président félicite la Direction et le personnel du Centre pour les résultats positifs enregistrés en 2025. Il donne la parole au Directeur du Centre pour ses remarques préliminaires.
4. *Le Directeur* présente les états financiers du Centre pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 et insiste sur les grands points de la performance financière du Centre.
5. Il souligne que les résultats pour 2025, qui était la dernière année de l'exercice biennal, reflètent une saine performance financière. Le Centre a clôturé l'exercice biennal avec un excédent global de 1,38 million d'euros pour les deux années, dont 578 000 euros générés en 2025. Ce résultat a été obtenu grâce à une étroite collaboration au sein du Centre et à une gestion financière prudente.
6. Le Directeur reconnaît que ce résultat budgétaire positif pour 2025 pourrait sembler modeste par rapport aux exercices précédents. Il rappelle que ce résultat traduit un équilibre délicat entre le maintien des réserves, l'optimisation de l'utilisation des ressources et le soutien à la viabilité à long terme du Centre, tout en répondant aux préoccupations exprimées par les membres du Conseil concernant la nature à but non lucratif du Centre et en fournissant un soutien aux mandants de l'OIT.

7. À cet égard, il mentionne en particulier les allocations supplémentaires accordées au Fonds de financement des bourses visant à soutenir la participation des mandants tripartites de l'OIT, conformément au mandat du Centre.
8. Le Directeur relève qu'en dépit des incertitudes à l'échelon mondial et de l'évolution de l'environnement opérationnel, le Centre a maintenu des liquidités importantes et une forte stabilité institutionnelle.
9. Il conclut en exprimant ses sincères remerciements au personnel du Centre, au gouvernement italien, à l'OIT et au commissaire aux comptes pour leur soutien et leur coopération continus.
10. *Le Président* passe au point de l'ordre du jour concernant les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025. Il invite le Trésorier du Centre à présenter les états financiers.
11. *Le Trésorier, M. Ephrem Z. Robele*, présente les états financiers pour 2025. Il indique que le Centre a enregistré un excédent budgétaire de 578 000 euros, pour un excédent cumulé d'environ 1,38 million d'euros pour l'exercice biennal 2024-25.
12. Il confirme que la performance opérationnelle a enregistré une forte croissance au cours de la période. Les activités ont augmenté de 12 pour cent par rapport à 2024, tandis que les inscriptions directes ont augmenté d'environ 28 pour cent, reflétant un engagement accru. La portée globale s'est considérablement étendue, atteignant près de 212 000 participants, grâce à la croissance continue et significative des formats d'apprentissage en ligne et mixtes.
13. Sur le plan financier, le Trésorier indique que les contributions nettes provenant des activités de formation et non liées à la formation se sont élevées à environ 17 millions d'euros, complétées par 2,6 millions d'euros supplémentaires provenant de services multimédias et d'autres sources. Les contributions volontaires des principaux partenaires, dont le gouvernement italien et l'OIT, se sont élevées à 14,1 millions d'euros, ce qui témoigne de la pérennité du soutien extérieur.
14. En ce qui concerne la situation financière, le total des actifs s'élevait à 63,2 millions d'euros, contre un passif de 26,2 millions d'euros, soit un actif net de 37,0 millions d'euros. Le Centre maintenait donc une situation de liquidité solide et des réserves suffisantes.
15. En ce qui concerne les résultats basés sur les normes IPSAS, le Trésorier souligne que même si la performance opérationnelle reste satisfaisante, le Centre a enregistré des pertes de change latentes, ce qui a une incidence sur les résultats selon les normes IPSAS mais ne reflète pas une faiblesse opérationnelle sous-jacente.
16. *Le Président* invite la représentante du commissaire aux comptes à présenter le rapport de ce dernier pour 2025.
17. *La représentante du commissaire aux comptes, Mme Ritika Bhatia*, présente les résultats de l'audit externe du Centre pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2025, au nom de M. K. Sanjay Murthy, Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde.
18. Elle confirme que les états financiers étaient conformes aux normes IPSAS et que, par conséquent, une opinion d'audit sans réserve a été émise. Elle note que, parmi les

recommandations précédemment examinées, plusieurs ont déjà été mises en œuvre, tandis que d'autres restent en suspens.

19. Elle signale en outre que de nouvelles recommandations ont été formulées dans un certain nombre de domaines clés, notamment la gestion des fonds d'affectation spéciale et des comptes financiers séparés, le suivi et la documentation de la formation du personnel, et les procédures régissant l'annulation et le report de cours. Elle insiste également sur la nécessité d'améliorer les documents de voyage et leur conformité, ainsi que de renforcer les liens entre les systèmes contractuels et financiers, et d'améliorer la gestion de la trésorerie et des investissements conformément aux politiques d'investissement du Centre.
20. Elle confirme que toutes les recommandations ont été acceptées par la Direction.
21. En conclusion, elle remercie, au nom du commissaire aux comptes, le Directeur général, le secrétariat et le personnel du Centre pour leur soutien et leur coopération tout au long de l'audit.
22. *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau du Conseil à faire part de leurs observations sur les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour 2025.
23. *La vice-présidente travailleuse* se félicite de la qualité du rapport financier et du travail de l'auditeur externe, et salue les solides performances opérationnelles du Centre en 2025, notamment en matière de portée et de prestation accrues. Elle rappelle que la croissance doit être évaluée par rapport au mandat fondamental du Centre, en particulier sa contribution au tripartisme et à l'accès équitable pour les mandants, en particulier les organisations de travailleurs.
24. Tout en reconnaissant l'expansion de l'apprentissage en ligne, elle souligne que la formation en présentiel reste essentielle, notamment pour les participants des pays à faible revenu confrontés à des obstacles numériques et structurels. Elle demande des rapports plus détaillés et ventilés par mandant, région, modalité et catégorie de revenus afin de mieux évaluer l'accès et l'impact.
25. Le groupe des travailleurs se dit préoccupé par le fait que les politiques de tarification peuvent limiter l'accès pour certains mandants et appelle à une révision du cadre tarifaire afin de garantir un accès équitable.
26. En ce qui concerne les investissements institutionnels, la vice-présidente travailleuse demande des éclaircissements sur les critères d'allocation et préconise une plus grande transparence à cet égard. S'agissant du Fonds de financement des bourses, elle se félicite de cette augmentation mais appelle à des rapports détaillés, à des mesures ciblées pour les groupes sous-représentés et à l'élaboration d'un plan pluriannuel aligné sur le mandat du Centre.
27. Elle souligne l'importance de la mise en œuvre des recommandations d'audit et demande un mécanisme de suivi clair avec des délais et des responsabilités. Elle appelle également à la planification de scénarios à la lumière des pressions financières subies par l'OIT, afin de garantir que le Programme des activités pour les travailleurs reste correctement protégé.

28. En conclusion, elle réaffirme le soutien du groupe, tout en soulignant la nécessité de continuer à mettre l'accent sur l'équité, la transparence et le mandat tripartite du Centre.
29. *La vice-présidente employeuse* loue la qualité des états financiers et du rapport de l'auditeur externe, soulignant qu'ils témoignent des réalisations importantes du Centre en dépit d'un environnement mondial difficile.
30. Elle se félicite de l'expansion continue de la portée des services, notamment la croissance significative des inscriptions, ainsi que des résultats budgétaires positifs, tout en notant le déficit basé sur les normes IPSAS lié aux fluctuations des taux de change. Elle demande des précisions supplémentaires sur les mesures visant à atténuer les risques de change et sur les perspectives pour les années à venir.
31. Le groupe reconnaît que la réduction progressive des excédents budgétaires est conforme à la vocation non lucrative du Centre et appuie l'utilisation stratégique des ressources en augmentant les allocations aux fonds institutionnels, en particulier au Fonds de financement des bourses, qui reste essentiel pour soutenir les mandants de l'OIT.
32. La vice-présidente employeuse salue les efforts visant à renforcer le soutien aux mandants, notamment ACT/EMP et d'autres programmes, et prend bonne note du niveau important des services fournis à l'OIT. Elle demande également une mise à jour sur le processus d'évaluation des piliers de l'Union européenne en tant que moyen de diversifier les sources de financement et d'améliorer la viabilité financière du Centre.
33. En ce qui concerne les dépenses, elle pose des questions concernant l'augmentation des coûts liés au campus et les développements futurs possibles concernant les autres occupants du campus. Elle conclut en réaffirmant le ferme soutien du groupe des employeurs au Centre et à son rôle dans le renforcement des capacités des mandants.
34. *La vice-présidente gouvernementale* salue la solide situation financière du Centre, en particulier son niveau élevé de liquidités et de réserves, ainsi que la croissance continue de la portée de ses services et de ses activités. Elle relève toutefois plusieurs sujets de préoccupation, dont l'augmentation des dépenses, notamment en ce qui concerne les frais de personnel et de voyage, et appelle à la poursuite des efforts pour garantir l'efficacité et le contrôle des coûts. À cet égard, elle appuie les recommandations du commissaire aux comptes sur la gestion et la documentation des voyages.
35. Elle insiste également sur l'exposition du Centre aux risques de change, recommandant de nouvelles mesures telles que la diversification des devises et le renforcement des pratiques de gestion financière.
36. Le groupe gouvernemental encourage la poursuite de la diversification des sources de revenus afin d'assurer la résilience et la durabilité du modèle commercial du Centre.
37. La vice-présidente gouvernementale accueille avec satisfaction le rapport du commissaire aux comptes et s'enquiert de l'état d'avancement du manuel des achats, soulignant son importance pour l'efficacité et la gouvernance du Centre. Elle conclut en exprimant son soutien à l'approbation des états financiers.
38. *Le représentant du gouvernement de l'Italie, M. Mura*, réaffirme la solide coopération entre l'Italie et le Centre et salue la qualité et le niveau soutenus des activités. Il reconnaît que

le contexte financier de 2025 a été difficile, et souligne que cela a rendu les résultats obtenus encore plus louables.

39. Il exprime son soutien aux observations et recommandations du commissaire aux comptes et encourage le traitement des domaines identifiés nécessitant une attention particulière. Il conclut en confirmant que l'Italie est prête à approuver les états financiers et réitère l'engagement et le soutien continu de son gouvernement envers le Centre.
40. *Le Président* donne la parole au Directeur pour répondre aux points soulevés par les vice-présidentes employeuse, travailleuse et gouvernementale ainsi que par le gouvernement italien.
41. *Le Directeur* remercie les membres du Bureau pour leurs commentaires, leurs questions et, dans certains cas, leurs remerciements, ajoutant qu'il en prend bonne note. Il indique qu'il se concentrera sur un certain nombre de questions générales avant d'inviter le Trésorier à aborder les questions financières plus en détail.
42. En ce qui concerne les performances du Centre, il souligne que la situation financière de l'OIT et de l'ensemble du système des Nations Unies a déjà eu un impact au cours de la dernière partie de 2025, en particulier à partir de septembre. Il note que cette tendance s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2026, avec une baisse des recettes provenant de l'OIT, reflétant l'impact sur le Centre des mesures de maîtrise des coûts de l'Organisation et des réductions associées des allocations CTBO, des ressources de développement du personnel et de la consolidation des activités de formation.
43. Malgré ces contraintes, le Centre a su compenser une grande partie de la réduction des recettes liées à l'OIT en renforçant les partenariats et en diversifiant ses activités. Il souligne que cette approche est parfaitement conforme au modèle commercial du Centre, qui repose sur de vastes partenariats tout en restant fortement axé sur le mandat de l'OIT.
44. Le Directeur explique que, face à l'évolution de la situation, une approche prudente a été adoptée. Il rappelle que les dépenses ont déjà été réduites, notamment les dépenses liées au personnel, les frais de voyage et la gestion du roulement du personnel par le biais du report du pourvoi des postes vacants, ce qui a permis de maintenir la capacité opérationnelle sans interruption. Ces mesures sont gérées avec soin afin d'éviter tout impact négatif sur les activités du Centre.
45. Il souligne que le Centre fonctionne selon un modèle fondamentalement différent de celui de l'OIT, tant sur le plan opérationnel que financier. L'OIT est principalement financée par des contributions statutaires et met en œuvre des activités normatives et de coopération technique. Un financement extrabudgétaire complète ce financement de base fourni par les États membres. Le Centre suit un modèle financier et opérationnel mixte axé sur la demande et basé sur des flux de revenus diversifiés. L'OIT et le gouvernement italien fournissent des contributions non affectées représentant environ 30 pour cent des ressources totales, les 70 pour cent restants étant générés par les activités propres du Centre. Le Directeur rappelle que ce modèle nécessite un équilibre permanent entre l'exécution du mandat et la viabilité financière, tout en offrant flexibilité et réactivité.
46. Il ajoute que des mesures supplémentaires de limitation des coûts seront introduites prochainement, en particulier un contrôle plus strict des voyages et un examen minutieux des vacances de postes afin de garantir l'alignement sur l'évolution des priorités, notamment en ce qui concerne la transformation numérique. Il note qu'une attention

particulière est accordée à la dotation en personnel, compte tenu de son impact direct sur la capacité opérationnelle du Centre et la génération de recettes. Il assure que la situation continuera d'être suivie de près, en particulier l'évolution de la situation au sein de l'OIT et du système multilatéral, et que le Conseil sera tenu informé si les conditions venaient à changer.

47. En ce qui concerne les investissements institutionnels, le Directeur indique que des investissements ciblés sont réalisés dans des domaines clés, notamment les quatre fonds institutionnels (Fonds de financement des bourses, Fonds de développement informatique, Fonds pour l'amélioration des campus et Fonds d'innovation), qu'il décrit comme essentiels à la mise en œuvre des activités du Centre. Ces fonds sont liés à la performance du Centre et fonctionnent dans un cadre biennal, et il se déclare prêt à poursuivre les discussions sur la planification à long terme dans le cadre des contraintes existantes.
48. S'agissant du campus de Turin, le Directeur souligne son importance en tant qu'actif opérationnel, tout en reconnaissant que sa maintenance constitue un facteur de coûts structurels important. Il insiste sur le fait que le Centre demeure l'unique gestionnaire du campus malgré la présence d'autres entités des Nations Unies, ce qui présente des avantages stratégiques, notamment un accès prioritaire aux installations de formation pour les mandants tripartites de l'OIT ainsi qu'une visibilité accrue de l'Organisation.
49. Il ajoute que des efforts ont été déployés pour rééquilibrer les arrangements de partage des coûts avec les autres agences résidentes, ce qui a permis d'améliorer le recouvrement des coûts. Il revient également sur le programme de rénovation en cours, soutenu par le gouvernement italien, qui devrait générer des économies annuelles d'environ 250 000 à 300 000 euros d'ici à 2028 grâce à l'efficacité énergétique et à la réduction des coûts de maintenance. Il indique que des efforts supplémentaires sont déployés pour attirer de nouveaux occupants, en étroite consultation et avec le soutien des autorités nationales et locales italiennes, tout en préservant l'identité du campus en tant que pôle d'apprentissage des Nations Unies unique au monde.
50. Le Directeur rappelle que l'augmentation de certaines dépenses était liée à l'amélioration de la performance opérationnelle, à la reprise des activités de maintenance après un gel temporaire pendant la pandémie, ainsi qu'à la hausse des frais de voyage des participants parallèle à la reprise rapide de la formation en présentiel. Il se félicite du retour en force de la formation en présentiel sur le campus, qui constitue une priorité majeure tant pour les mandants de l'OIT que pour les autorités italiennes.
51. Il souligne également les efforts visant à renforcer la participation des mandants tripartites aux activités des différents programmes et note des améliorations tangibles dans l'engagement des travailleurs, des employeurs et des représentants gouvernementaux. Il cite la récente Académie sur les normes internationales du travail comme exemple concret de cette tendance encourageante. Enfin, le Directeur invite le Trésorier à répondre aux questions de nature financière.
52. Le Trésorier signale que le déficit déclaré en 2025 incluait une perte de change latente de 2,9 millions d'euros et explique que les fluctuations des taux de change sont par définition volatiles. Il rappelle que, sur une période plus longue, les gains et les pertes se compensent largement. Ainsi, au cours des dernières années, l'impact cumulé des taux de change est resté positif, se traduisant par un gain net d'environ 650 000 euros.

53. Il ajoute que des mesures ont déjà été prises pour mieux gérer l'exposition aux fluctuations des taux de change, notamment en optimisant les liquidités détenues en différentes devises, en revoyant les politiques d'investissement et en diversifiant les arrangements bancaires. Ces mesures renforceront la résilience financière à l'avenir.
54. Le Trésorier aborde également le processus d'évaluation des piliers de l'UE, notant que le Centre dispose déjà de bon nombre des systèmes requis. Les travaux préparatoires et les évaluations institutionnelles sont en cours, couvrant la gouvernance, la gestion financière, les achats, les contrôles internes et la gestion des risques, dans le but de positionner le Centre pour accéder à des possibilités de financement supplémentaires.
55. Il déclare que le manuel des achats est pratiquement prêt et que les derniers ajustements visent à aligner les responsabilités et les flux de travail sur la structure organisationnelle du Centre. Une fois finalisé, le manuel sera mis en œuvre parallèlement à la formation du personnel.
56. Enfin, il assure que l'augmentation des frais de voyage était largement imputable aux voyages des participants plutôt qu'à des missions internes. Des efforts sont actuellement déployés pour renforcer les politiques relatives aux voyages, consolider les directives existantes et introduire un nouvel outil de gestion des voyages, le tout dans le but d'améliorer l'efficacité et le contrôle des coûts.
57. *La représentante du commissaire aux comptes* fait part de sa reconnaissance aux membres du Bureau du Conseil d'avoir apprécié le rapport d'audit externe. Elle relève que l'application des recommandations demeure une préoccupation majeure, soulignant que c'est en fin de compte grâce à leur mise en œuvre effective que les recommandations obtiennent l'impact escompté. Elle indique que le suivi des recommandations fait l'objet d'une attention particulière et déclare que les observations et points de vue exprimés par les membres du Bureau à cet égard seront dûment pris en considération.
58. *Le Président* ouvre la discussion aux questions et/ou remarques complémentaires.
59. *La vice-présidente travailleuse* se dit satisfaite des réponses fournies et note que, dans son évaluation des rapports, elle reste attentive au modèle de financement mixte du Centre, axé sur la demande et basé sur les partenariats, et soutenu par des contributions de l'OIT et du gouvernement italien. Elle souligne que cette réalité structurelle impose la recherche du juste équilibre entre la viabilité financière et la réalisation du mandat du Centre.
60. Elle ajoute que les interventions du groupe des travailleurs sont pleinement conscientes de la responsabilité du Conseil de veiller à ce que ce modèle de financement serve équitablement tous les mandants, protège le Programme des activités pour les travailleurs du Centre de Turin et préserve le tripartisme en tant que principe central de la prise de décisions institutionnelles. Elle fait également part de ses préoccupations potentielles concernant les pressions structurelles liées à la dépendance croissante du Centre à l'égard de recettes déterminées par la demande et de partenariats externes. Tout en reconnaissant que le Centre n'est effectivement pas une entité privée, elle signale qu'une telle dépendance pourrait créer une dynamique ressemblant à une dérive induite par le marché.
61. Dans ce contexte, elle estime qu'il est à la fois raisonnable et nécessaire que le groupe des travailleurs reste vigilant pour s'assurer que cette dynamique ne compromette pas

l'accès équitable, le tripartisme et le caractère central d'ACTRAV-Turin. Elle conclut en notant que, bien qu'aucune autre question n'ait été soulevée, ces observations traduisent des considérations importantes du point de vue des travailleurs.

62. *La vice-présidente employeuse* se déclare satisfaite des réponses détaillées et des éclaircissements fournis, qui ont abordé de manière adéquate les questions soulevées. Elle salue la gestion financière rigoureuse du Centre et la grande qualité des rapports présentés.
63. Elle souligne également le rôle important joué par le Centre dans le renforcement des capacités des mandants, notant que même si leurs besoins peuvent différer, ils sont tous d'égale importance. Elle relève notamment les défis auxquels sont actuellement confrontés les entreprises et les employeurs, soulignant que le renforcement de leurs capacités est à la fois essentiel et urgent dans le contexte actuel.
64. Elle conclut en annonçant le soutien du groupe des employeurs à l'approbation du rapport financier et des états financiers vérifiés pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2025.

Le Bureau du Conseil:

- 1) ***adopte les états financiers, et***
- 2) ***prend note du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025.***

Remarques finales

65. *Le Président* informe les membres du Bureau que la 90^e session du Conseil du Centre se tiendra les 5 et 6 novembre 2026 à Turin, avant la 358^e session du Conseil d'administration du BIT, qui se déroulera quant à elle du 9 au 19 novembre 2026 à Genève.
66. Il remercie tous les participants et clôt la réunion.

Attendance list
Liste des présences
Lista de presencias

M. Patrick MURA M. Marco TESTOLIN	ITALIE
Mme Catherine BOBKO	FRANCE (Vice-présidente gouvernementale)
Mme Jacqueline MUGO (Kenya) M. Amadou SAKO (OIE) Mme Chiara Cirelli (OIE)	(Vice-présidente employeuse) (Secrétariat du groupe des employeurs)
Mme Toni MOORE (Barbade) M. Alex PRAÇA (CSI)	(Vice-présidente travailleuse) (Secrétariat du groupe des travailleurs)

Organisation internationale du Travail

M. Gilbert F. HOUNGBO	Directeur général
Mme Beate ANDREES	CABINET
Mme Raquel GONZALEZ	CABINET

Commissaire aux comptes - Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde

Mme Ritika BHATIA

Centre international de formation de l'OIT

M. Christophe PERRIN	Directeur
M. Ephrem Z. ROBELE	Trésorier
Mme Nathalie MIRABILE	Secrétaire